

Vous envisagez une formation
Divers dispositifs existent



COMITE D'ENTREPRISE



Constituée des représentants des salariés, cette commission est informée et consultée par l'Employeur sur la politique de formation, sur sa mise en œuvre dans le cadre du Prévisionnel Plan Formation et des autres dispositifs.

La Commission informe tous les salariés sur leurs droits à la formation. Elle travaille en lien avec les Délégués du Personnel et le CHS-CT. Elle peut être contactée aux heures de permanence.

DERNIERE MAJ : 08/12/2015

CONTACTS

Adresse

COMITE D'ENTREPRISE – ADAPEI64
105 Avenue des Lilas
BP 123 – 64001 PAU CEDEX

Téléphone

05.59.84.66.05

Mail

ce.adapei64.formation@wanadoo.fr

Permanences

- lundi de 14h00 à 17h00
- mercredi de 08h30 à 10h30

<http://www.ceadapei64.fr>

La CEF

Se réunit une fois par mois

Recueille les souhaits des salariés sur des thèmes de formation et en fait part à l'Employeur

Echange avec l'Employeur

Veille à la réalisation effective du PPF

Propose des avis aux Élus du CE avant vote

Participe aux réunions d'UNIFAF

La CEF n'a aucun rôle décisionnaire mais un rôle consultatif et informatif